



# Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 8200-2018

CODIFICATION ADMINISTRATIVE (version en vigueur du 26 novembre 2023)

MI-000-0000

Cette codification administrative est un document à caractère informatif et n'a pas de valeur légale. Tous les documents  
doivent être vérifiés sur le site officiel de la Ville de Québec.